



Pommier / Poirier

N°05
27/03/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°5
du 28/03/25 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder aux paragraphes)

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine 24 - 30/03	Semaine 31/03 - 06/04
Tavelure		
Chancre à Nectria		
Oïdium		
Anthonome		
Puceron		
Psylle		

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Risque de contamination faible en fonction des épisodes pluvieux. Surveiller la météo.
- **Chancre à Nectria** : Contamination possible en période pluvieuse sur les parcelles contaminées en 2024.
- **Oïdium** : Contamination possible en période pluvieuse sur les parcelles touchées en 2024 dès le stade C3
- **Anthonome** : Piqûres de nutrition observées en vergers sensibles, risque de pontes en cours dans les vergers au stade D (BBCH 56).
- **Hoplocampe** : Pose de pièges
- **Pucerons cendrés et verts** : Période à risque en cours.
- **Xylébores** : Période de vol en cours.
- **Acariens** : Période propice à la prognose.
- **Psylle du poirier** : Période d'intensification des éclosions et du développement larvaire.
- **Puceron mauve** : Période à risque en cours.
- **Focus auxiliaire**

Données météorologiques

Prévisions du 28 mars au 03 avril 2025 (source : Météo France)

Les précipitations seront plus rares en début de semaine prochaine, le soleil gagnera du terrain. Les températures seront en hausse mais les matinées resteront encore fraîches.

Du vent est attendu en fin de semaine et début de semaine prochaine, avec des rafales de 40 à 50 km/h sur les secteurs.

Les températures minimales varieront entre 1 et 7°C, tandis que les températures maximales oscilleront entre 12°C et 24°C.

	28/03	29/03	30/03	31/03	01/04	02/04	03/04
Lubersac (19)	 3° / 14° ▼ 20 km/h 40 km/h	 3° / 11° ▼ 20 km/h 50 km/h	 0° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 7° / 18° ► 20 km/h	 6° / 22° ▲ 15 km/h	 6° / 22° ▼ 15 km/h	 6° / 20° ► 15 km/h
Voutezac (19)	 4° / 15° ▼ 20 km/h	 3° / 13° ▼ 20 km/h 50 km/h	 1° / 15° ▼ 15 km/h 40 km/h	 7° / 20° ► 15 km/h	 6° / 23° ◀ 10 km/h	 6° / 23° ▼ 15 km/h	 8° / 22° ► 10 km/h
Allassac (19)	 3° / 15° ▲ 20 km/h	 3° / 13° ▼ 15 km/h 50 km/h	 0° / 16° ▼ 15 km/h 40 km/h	 6° / 21° ► 15 km/h	 5° / 24° ◀ 10 km/h	 4° / 24° ► 15 km/h	 6° / 22° ► 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 1° / 14° ▼ 20 km/h 40 km/h	 3° / 10° ▼ 20 km/h 50 km/h	 0° / 14° ▼ 20 km/h	 7° / 17° ► 20 km/h	 4° / 22° ► 20 km/h	 4° / 22° ▼ 15 km/h	 5° / 20° ► 15 km/h
Measnes (23)	 4° / 14° ▲ 20 km/h	 3° / 11° ▼ 15 km/h 45 km/h	 0° / 12° ▼ 20 km/h	 6° / 16° ▲ 20 km/h	 6° / 17° ▲ 20 km/h 40 km/h	 7° / 17° ◀ 20 km/h	 4° / 15° ▼ 20 km/h

Pommier

- **Stade phénologique**

- Stade C « Eclatement des bourgeons » (BBCH 53)
- Stade C3 « Oreille de souris » (BBCH 54)
- Stade D « Bouton verts » (BBCH 56)

Secteur Arnac Pompadour :



Evelina stade C/C3(BBCH 53/54)



-



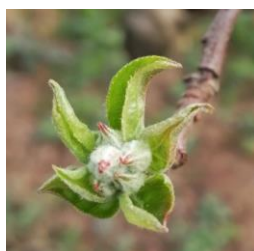
Golden stade C3/D (BBCH 54/BBCH 56)



Secteur Voutezac :



Mandy stade D (BBCH 56) - Opal stade D (BBCH 56) - Gala stade D (BBCH 56)



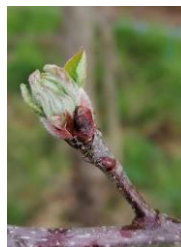
Golden stade D (BBCH 56) - Evelina stade C/C3 (BBCH 53/54)

Objet :



Opal stade D (BBCH 56)

-



Evelina stade C3 (BBCH 54)

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

D'importantes projections ont été enregistrées à Orgnac-sur-Vézère (19) à l'aide du capteur de COOPLIM lors des dernières pluies : 2 230 spores projetées le vendredi 21 mars et 1 100 spores le samedi 22 mars, puis aucune spores le dimanche 23 mars.

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

Le risque tavelure dépend :

- Du stade de sensibilité du pommier (C-C3) : apparition des organes verts (BBCH 53-54) ;
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

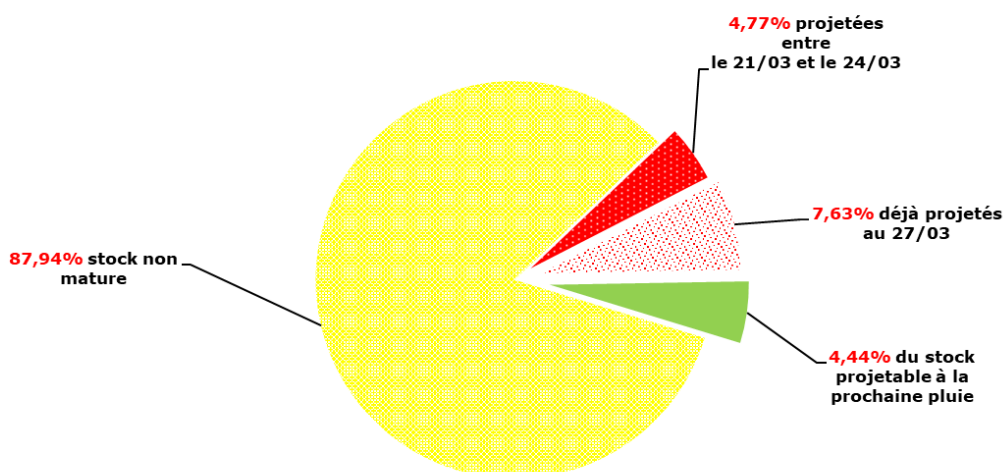
Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

Graphe établi avec les données de Lubersac et Coussac Bonneval

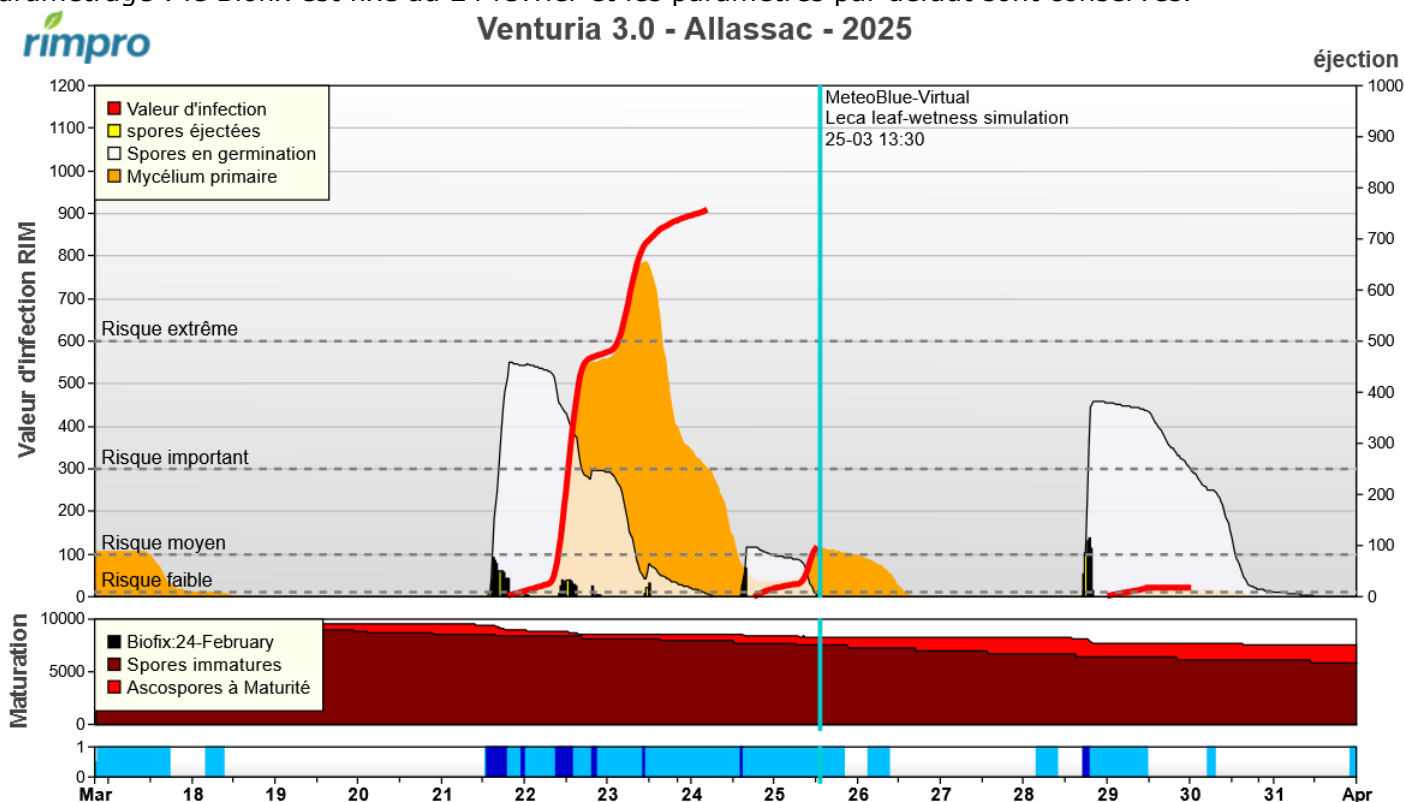
Maturation et projection 2025
d'après le modèle Inoki



Le stock de spores projetables calculé par le modèle est de 7,63 % au jeudi 27 mars, avant les pluies annoncées pour le 28/03/2025.

Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro® : Secteur Allassac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 24 février et les paramètres par défaut sont conservés.

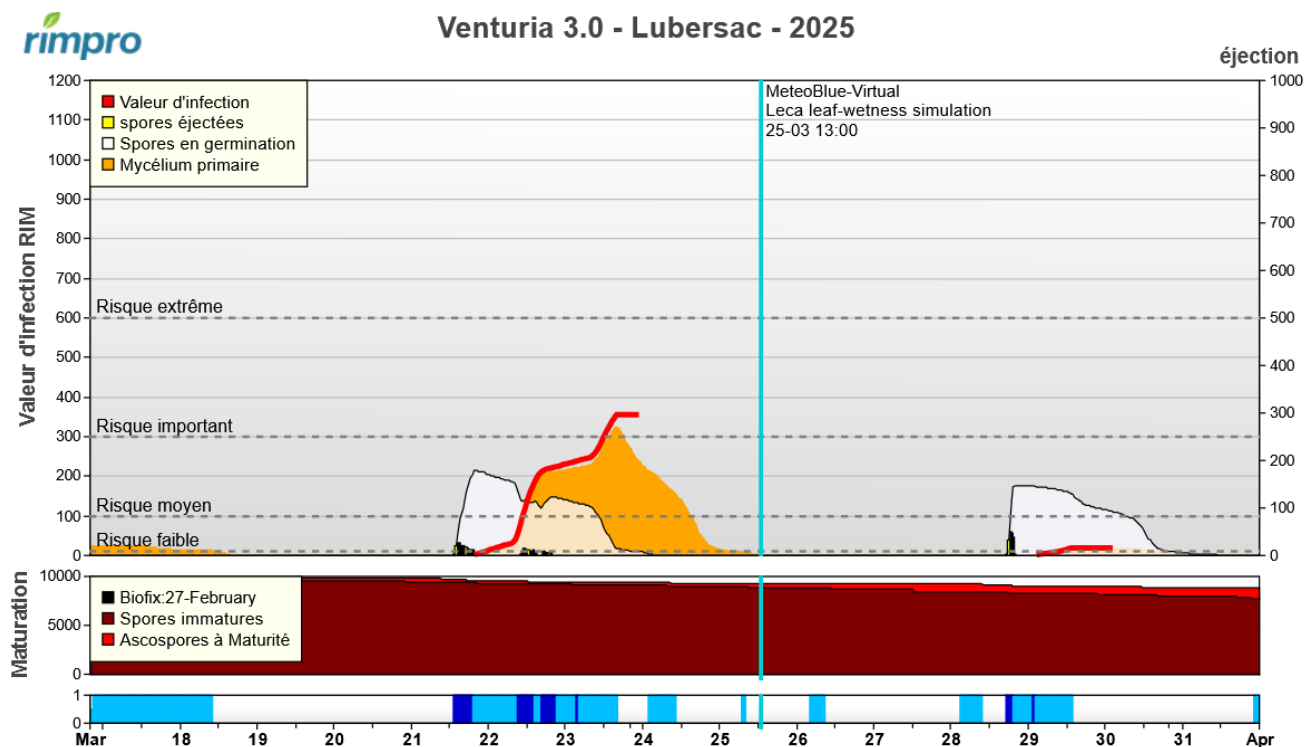


Risque calculé la semaine dernière : risque modéré à extrême.

Risque prévu cette semaine : risque nul à faible 26 mars au 29 mars (Rim prévisionnel de 0 à 21).

Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro® : Secteur Lubersac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 27 février (observation des premières spores) et les paramètres par défaut sont conservés.



Risque calculé la semaine dernière : risque modéré à important.

Risque prévu cette semaine : risque nul à faible du 26 mars au 29 (Rim prévisionnel de 0 à 19)

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C = BBCH 53) est atteint dans les vergers.

Le risque de contamination existe mais reste faible dans les secteurs où des pluies sont annoncées en fin de semaine. Il sera d'autant plus élevé si les températures et l'humectation du feuillage sont suffisantes pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du guide de l'observateur



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

- **Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)**

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux.

La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) conditionne également l'apparition de chancres.

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité est atteint. Le risque de contamination sera présent avec les pluies de fin de semaine d'autant plus si les températures sont favorables à la contamination.

Mesures prophylactiques

Afin de réduire l'inoculum et de limiter l'extension de la maladie, **il est indispensable de faire des curetages des charpentières et de supprimer les rameaux porteurs de chancres en conditions sèches**. Il faut ensuite les sortir du verger pour **les brûler**.

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Evaluation du risque

Les parcelles à risque doivent faire l'objet de surveillances régulières, afin de réaliser une estimation des pousses et bourgeons oïdiés.

Mesures prophylactiques

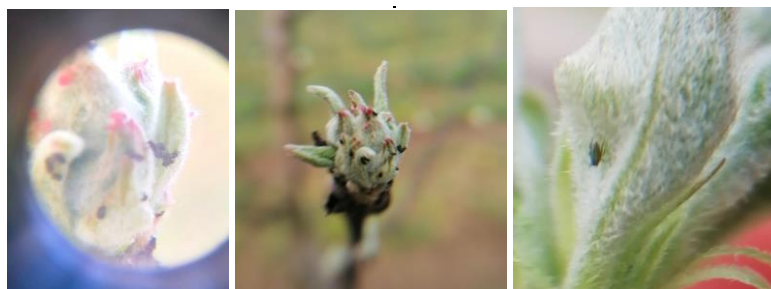
Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Les œufs d'hiver donnent naissance au printemps à des femelles aptères (sans ailes), **les fondatrices**, qui sont ensuite à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés. Les colonies occasionnent des dégâts conséquents sur les feuilles et les fruits. Les fruits piqués se déforment et se nanifient alors que les feuilles s'enroulent irréversiblement, limitant ainsi l'activité photosynthétique.

Observations du réseau

Des pucerons verts sont observés dans les parcelles en conduite biologique. Quelques fondatrices de pucerons cendrés sont encore présentes dans les vergers des secteurs d'Arnac-Pompadour et de Voutezac.



Fondatrices de puceron cendré

(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que le puceron cendré est observé dans la parcelle ;

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours pour l'ensemble des secteurs, mais la baisse des températures devrait ralentir le développement des fondatrices et des foyers de pucerons.



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

📖 **Consultez la fiche « Pucerons » du Guide de l'Observateur**

- **Anthronome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

Observations du réseau

Les observations de la semaine ont révélé des piqûres de nutrition, et des captures d'adultes ont été réalisées.



Anthronome adulte



Piqûre d'alimentation sur bourgeon

(Crédit Photos : A BEZ - FREDON NA)

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2024 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La période à risque de ponte débute à partir du stade D (BBCH 56). Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problèmes d'anthonomes récurrents qui ont atteint ou vont atteindre ce stade.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois.** Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.

Pour en savoir plus sur ce ravageur : <https://www.grab.fr/wp-content/uploads/2020/02/Fiche-technique-Hoplocampe-A4-Web-Parveaud.pdf>



Hoplocampe adulte – piège à Hoplocampe
(Crédit photo : INRAe – A. BEZ – FREDON NA)

Evaluation du risque

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2024, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués.

La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

• Xylébore

Le xylébore hiverne dans la galerie où il s'est métamorphosé. La femelle prend son essor au printemps, lorsque la température diurne dépasse 18°C.

Observations du réseau

Des vols importants de Xylébore ont été signalés la semaine dernière (le 19/03).

Evaluation du risque

Le risque d'émergence sera d'autant plus élevé avec la prévision de températures supérieures à 18°C en fin de semaine prochaine.

Il est recommandé de prévoir dès à présent la mise en place des pièges sur vos parcelles si cela n'est pas encore fait.



Piège à xylébore

(Crédit Photo : FREDON NA)

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 96° (dilué à 50%) dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;

- Racleage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, les pièges sont à installer dès à présent dans vos vergers.

 **Consultez la fiche « Les insectes xylophages » du guide de l'observateur**

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas encore débuté dans les vergers suivis.

Il est recommandé de réaliser une prognose dans les vergers impactés en 2024.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois

(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

- **Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

Poirier

- **Stade phénologique**

- Stade C3 « Oreille de souris » (BBCH 54)
- Stade D « Bouton verts » (BBCH 56)
- Stade E « Bouton de rose » (BBCH 57)
- Stade E2 « Ballonnet » (BBCH 59)
- Stade F « Début floraison » (BBCH 61)

Secteur Arnac Pompadour :



Conférence stade à E/E2 (BBCH 57/59)

Secteur de Vignols



Conférence stade C3/D (BBCH 54/56)

Secteur Vutezac



Conférence stade E2 (BBCH59)



- William's stade E2/F (BBCH 59/61)



- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier »

Evaluation du risque

Le risque de contamination est à craindre, le stade sensible C3-D (BBCH 54-55) est atteint pour les variétés observées.

- **Psylle** (*Cacopsylla pyri*)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes.

Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.



Ponte récente de psylle

(Crédit Photo : A. BEZ FREDON NA)

Observations du réseau

Les observations réalisées cette semaine indiquent la présence de larves dans les bourgeons.

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille ≤ 1 mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.



Larves de psylle L2 à L4
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période actuelle correspond à l'intensification des éclosions des psylles. Le risque est présent avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons, qui sont nécessaires à l'alimentation des jeunes larves en cours d'éclosion.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de pucerons mauves observés en vergers de poiriers du réseau, mais un puceron vert.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque :

Surveillez vos parcelles pour détecter les éclosions.



Pucerons verts sur poirier
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

- **Anthronome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)**

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.



Larve d'anthronome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque :

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

- **Période de floraison**

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).

Observations du réseau

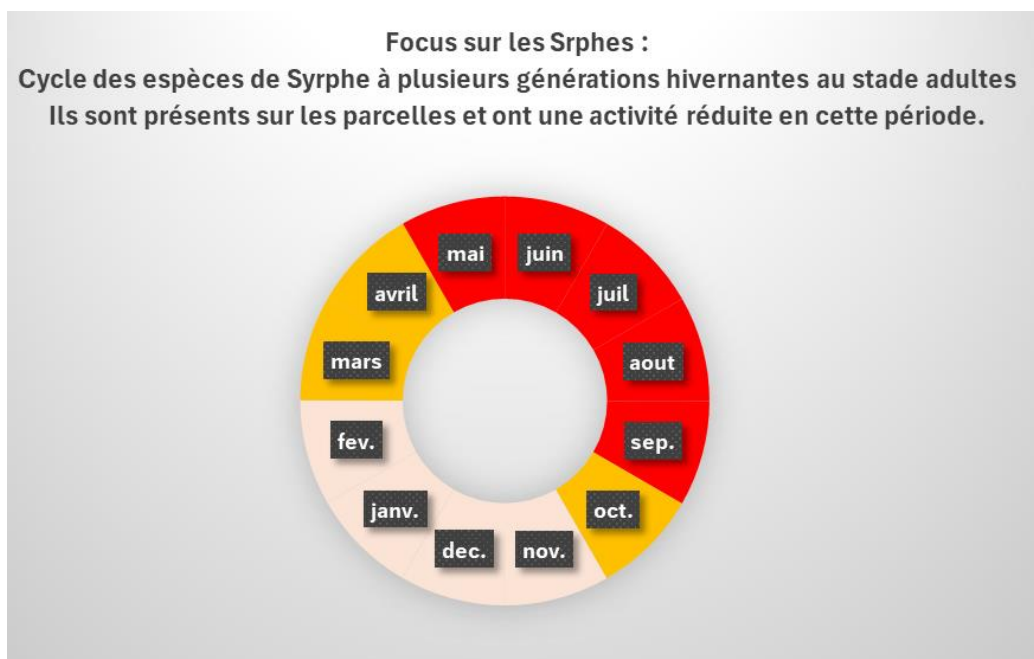
Des insectes pollinisateurs sont observés dans les vergers.



Syrphes - Abeilles - Bourdons
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

• Auxiliaires

📖 Consultez la fiche « Les auxiliaires » du Guide de l'Observateur



Source : Les auxiliaires des cultures – acta 4ème édition

FOCUS Auxiliaires

A

Syrphes

Les syrphes appartiennent à l'ordre des Diptères et à la famille des Syrphidés. Il y en a environ 5000 espèces différentes. On reconnaît les principales espèces françaises grâce aux couleurs de leurs abdomens (noir et jaune) qui rappellent celles des guêpes, ou des abeilles. Elles ne possèdent pas de dards. En France, le syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) est l'espèce la plus présente et a une taille entre 8 et 12 mm.



Cycle biologique

Le développement des syrphes est fortement influencé par la température. Le développement larvaire dure une dizaine de jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre 3 ans.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves du syrphes qui **consomment les pucerons**. Les syrphes pondent leurs œufs au sein de la colonie de pucerons. Naturellement présents dans le milieu, ils peuvent également être utilisés sous serre (lâcher inondatif). Les syrphes sont également des insectes **pollinisateurs**.

Période d'activité maximale entre juin et juillet. Hibernation au stade larvaire (pupe) ou adulte.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAE dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20857/Biocontrol-Syrphes>

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.

- [Vers de terre & santé des agroécosystèmes](#)
- [Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Coléoptères & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Oiseaux & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Papillons & santé des agro-écosystèmes](#)

Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".